



LES
ASSOCIATIONS
FAMILIALES
CATHOLIQUES
**CONFÉDÉRATION
NATIONALE**

19 janvier 2018

Contact presse :
Claire Avelle
07 66 42 72 33
c.avelle@afc-france.org

Les Associations Familiales Catholiques (AFC) sont un cadre d'engagement et d'entraide offert à tous ceux qui veulent agir dans la cité au service de la famille à la lumière de l'enseignement l'Eglise Catholique. Elles représentent 30 000 familles

Pour en savoir plus :
www.afc-france.org

28, Place Saint-Georges
75009 Paris
email. cnafc@afc-france.org
tél. 01 48 78 81 61
fax. 01 48 78 07 35
www.afc-france.org

Mouvement national reconnu d'utilité publique. Agréée comme association de consommateurs et au titre de la représentation des usagers dans les établissements de santé.

SIRET. 784 408 825 00015
APE. 9499Z

Communiqué

Bioéthique : les AFC veulent inscrire la dignité de l'Homme au cœur des Etats Généraux

Hier, jeudi 18 janvier 2018, se sont ouverts les États Généraux de la Bioéthique qui précèdent la révision des lois de bioéthique prévue début 2019.

Fortes de la densité et du maillage de leur réseau, les AFC y seront actives tant au niveau national qu'au niveau local, notamment en prenant part aux débats organisés dans le cadre des consultations préalables à la révision des lois de bioéthique.

Elles ont d'ores et déjà rencontré le 11 janvier dernier le Sénateur Gérard Longuet, président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Les AFC appellent leurs 30 000 familles adhérentes à s'engager dans les débats locaux, notamment au sein des espaces de réflexion éthique régionaux, et à prendre part à la consultation en ligne.

Les AFC ont toujours été très impliquées dans les questions de bioéthique, très liées à la famille, et auprès des acteurs du monde de la santé.

En vertu de l'agrément santé de la Confédération Nationale des AFC, elles s'investissent sur le terrain auprès des patients en missionnant de nombreux représentants des usagers. Au niveau régional ou local, ces derniers participent activement au suivi de la politique de santé, font entendre la voix des usagers, veillent au respect de leurs droits et à la qualité des soins et, plus généralement, à la bonne organisation du système de santé.

Au-delà des nombreux thèmes retenus pour les États généraux de bioéthique en 2018 (procréatique – PMA et GPA, robotique, intelligence artificielle, génétique et génomique, dons et transplantations d'organes, fin de vie...), les AFC rappelleront la dignité inconditionnelle de l'Homme, de sa conception jusqu'à sa mort naturelle. Cela implique de la défendre contre le tri, la marchandisation du corps, la mise au rebut des humains... en posant des limites à l'intervention technique sur le vivant.

Les AFC prendront toute leur part, dans chaque région et au niveau national, pour porter cette conviction.